



Reproduction de la limite cadastrale, fixée à titre indicatif, en cas de litige, à l'usage des propriétaires et des administrations, en application de l'article 17 de la loi n° 2000-914 du 4 septembre 2000 relative à la simplification administrative.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE  
Commune de LEIGNAC

Propriété THOUMAZET  
Impasse des Lilas

# ÉTAT DES LIEUX

( Rédaction du 09 Juillet 2018. )

DESIGNATION CADASTRALE	
Section : 48	
Numéro : 447 - 448 - 449	
Contenance : 2a 57m <sup>2</sup>	

ECHELLE : 1/200

Notre rôle est d'être évaluateur, vérificateur et de garantir la conformité des données cadastrales et des données de bornage. Nous sommes à votre disposition pour toute information et pour vous accompagner dans vos démarches.

PLAN AYANT PUISSANCE DE BORNAGE  
 BORNAGE PRÉSENTIELLEMENT CONSTATÉ  
 BORNAGE PRÉSENTIELLEMENT CONSTATÉ  
 BORNAGE CONTRACTUELLEMENT ÉTABLI

COORDONNÉES ALTIMÉTRIQUES :  Système National (N50) /  Système Europe (ETRS89) /  Système Local (L93)

COORDONNÉES ALTIMÉTRIQUES :  Niveau Moyen de la Mer (N.M.M.) /  Niveau Moyen de la Mer (N.M.M.) /  Niveau Moyen de la Mer (N.M.M.)

DATE DU LEVÉ : 03 Juillet 2018  
MISE À JOUR : 09 Juillet 2018  
MISE À JOUR : 09 Juillet 2018

SEAL.R.L. DE GÉOMÈTRE EXPERT  
**ACTIgeo**

48, Rue de l'Industrie, 31000 TOULOUSE  
TÉLÉPHONE : 05.34.42.17.95 - TÉLÉCOPIÉ : 05.34.42.17.93  
E-mail : acti-geobureau@acti-geo.fr

DOSSIER : 180606  
JAMES ALPINO Y. 2018